



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E84648

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2022



ÉDITÉ LE 28/10/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1978

Raison sociale : PEINTURE HAUTE VOLTIGE

Forme juridique : SARL

2 IMPASSE JEAN ALPHAND
31200 TOULOUSE

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOULOUSE 313873838

Siret : 313 873 838 00053

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 00 23888 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10424041004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10424041004

Situation fiscale et sociale : A Jour au 31/12/2020

Téléphone : 06 14 91 48 02

Fax : 05 61 27 93 14

Portable : 06 14 91 48 02

Responsabilité légale :

ROUAULT MICHEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site internet : www.internationalcolorgroup.com

E-mail : peinture.haute.voltige@wanadoo.fr

Effectif moyen : 59

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 7 158 062

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6133 PROB	Peinture Industrielle	59	29/09/2021
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.